



Bagnères 19 juill. 1913 FBC 731 A

Monieur et cher maître,

Je vous prie bien humblement d'avoir la bonté de me pardonner le retard que j'ai mis à répondre à votre lettre du 26 juin.

Ce que vous demandiez a été fait. Il sera tenu compte de votre réclamation très justifiée au sujet de votre qualité actuelle de « chargé de cours à la Faculté de Lettres ». Il va de soi que votre nom est assez connu pour que cette qualité n'ajoute rien à votre notoriété universelle, mais il est juste de rendre hommage à la faculté de Lettres de l'Université de Toulouse en ajoutant ce titre à votre nom sur la liste de nos membres. Cette proposition a été unanime, à la dernière réunion de la société, pour regretter comme vous la disparition de l'admirable collection Froissant dont vous parlez. Malheureusement personne dans le Bureau actuel de la S. R. ne se croit qualifié pour intervenir auprès des héritiers de M. Froissant. Vous pourriez peut-être mieux que quiconque être à même de recueillir des renseignements auprès de M. Levesing de l'Institut, gendre de M. Froissant.

D'un de nos érudits confrères

nous a dit que la bibliothèque de
M. Frossant avait été vendue à
l'hôtel Drouot en Juin 1911.

Les notes et dessins dont nous parlez
furent-ils compris dans la vente ?

Veuillez, monier et cher maître,
agréer l'assurance de mes
sentiments les respectueux

Endevoir ~~Roux~~



~~secret. de la S. R.~~
1913

20
JUILLET
12 15

20
JUILLET
12 15
TOULOUSE

Monsieur Emile Cartailhac
Chargé de cours à la faculté
des lettres de l'univ. de Toulouse
Toulouse

